

## ENVIRONNEMENT

### LE SITE CLASSÉ DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE

Ce circuit est situé non seulement dans le site classé depuis juillet 2000 de la Vallée de la Bièvre, ensemble naturel le plus proche de la capitale, mais aussi dans la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF). Ce dispositif législatif, datant de la loi du Grand Paris de 2010 et unique en France, préserve de l'urbanisation 4 115 ha dont 60 % sont constitués d'exploitations agricoles.



Borne fleurdelysée sur la Rigole Domaniale

© JdG

## HISTOIRE

### LES RIGOLES DU PLATEAU DE SACLAY

Le plateau de Saclay était, au XVI<sup>e</sup> siècle, une vaste étendue marécageuse propice aux épidémies de fièvre typhoïde.

C'est l'ingénieur Thomas GOBERT, intendant des bâtiments du roi Louis XIV, qui eut l'idée de recueillir les eaux de pluie sur le plateau de « Saclé ». C'est ainsi que le réseau des 7 Etangs et 6 Rigoles du Plateau de Saclay a été créé au XVII<sup>e</sup> siècle pour alimenter en eau les fontaines du Château de Versailles.

Les eaux pluviales collectées par les Rigoles étaient amenées par simple gravité, suivant une pente de 0,2 mm/m, vers les étangs Vieux et Neuf de Saclay. De là, par l'aqueduc souterrain « la ligne des puits », l'Aqueduc de Saclay, l'Aqueduc aérien de Buc (MH), et l'Aqueduc des Gonards, elles étaient acheminées vers Versailles.

Aujourd'hui, si l'eau des Rigoles n'arrive plus jusqu'à Versailles, faute notamment d'entretien sur certains



La Rigole Domaniale ou des Granges

© Alticlic pour ADER

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux). Cotation : 1 - Facile ; 2 - Assez facile ; 3 - Peu difficile ; 4 - Assez difficile ; 5 - Difficile.



## Les rigoles du plateau



4 h  
14,5 km

Découvrez une partie de l'extraordinaire réseau hydraulique du Plateau de Saclay en parcourant les rigoles de Favreuse au nord et Domaniale au sud, situées dans le site classé de la vallée de la Bièvre.

### SITUATION

Igny, à 17 km au sud-ouest de Paris

### PARKING

place F. Collet à 300 m par l'av. de la Division Leclerc N 48.73998 °, E 2.23127 °

### TRANSPORT

RER C, ligne de Massy-Palaiseau à Versailles-Chantiers, sortie Avenue Jean-Jaurès



Code de balisage PR<sup>®</sup>  
FF Randonnée

- Bonne direction
- ↔ Changement de direction
- ✗ Mauvaise direction

© marques déposées



### À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Igny : parc Saint-Nicolas, rucher municipal, église Saint-Pierre
- Bièvres : ferme de Favreuse, Ecuries de Favreuse
- Vauhallan : rigole Domaniale et ses vues sur la ferme des Arpentis, le jardin de Cocagne et l'abbaye Saint-Louis-du-Temple, ru des Mittez, bassin des Sablons, lavoir de la Grande Fontaine, place du village, église Saint-Rigomer et Sainte-Ténestine, rigole de Favreuse
- Chemin de Saint-Jacques de Compostelle



### À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Vauhallan : musées de l'Abbaye Saint-Louis du Temple
- Bièvres : musée français de la Photographie et Musée de l'outil, Maison littéraire de Victor Hugo
- Jouy-en-Josas : musée de la Toile de Jouy, église Saint-Martin, maison Léon Blum
- Saclay : étangs Vieux et Neuf, pavillon du roi, observatoire ornithologique, ferme de Viltain
- Vallée de la Bièvre

### BALISAGE jaune

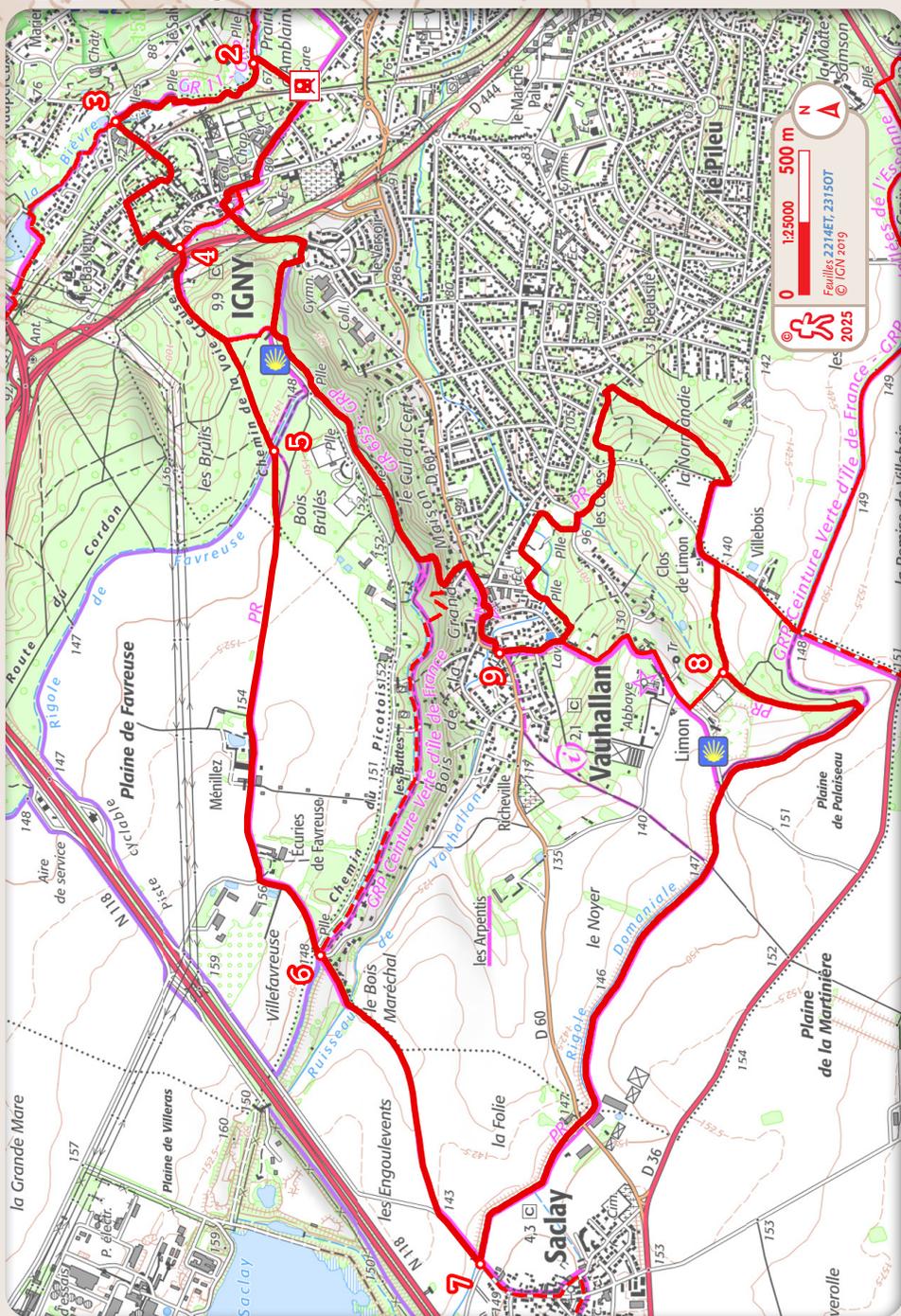


- Office de Tourisme Destination Paris-Saclay : Massy, 01 69 28 59 72, destination-paris-saclay.com.
- CDT de l'Essonne : 19 rue des Mazières, 91000 Évry, 01 64 97 36 91, www.tourisme-essonne.com.
- Association Des Etangs et Rigoles du plateau de Saclay (ADER) : 13 Chemin de Limon, 91430 Vauhallan, 01 69 41 37 83, www.ader-saclayversailles.com.
- Maison de la Vallée de la Bièvre - SI de Bièvres : 1 rue du Petit Bièvres, 91570 Bièvres, 01 69 85 33 93, www.bievres.fr/la-maison-de-la-vallee-de-la-bievre.



**Comité**  
• Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne : MDGS, boulevard Charles-de-Gaulle, 91540 Mennecy, www.rando91.com.

# PR® Les rigoles du plateau



- 1 Depuis le panneau de départ situé côté centre-ville, emprunter le souterrain pour traverser les voies ferrées et se diriger vers le chemin de terre qui descend vers la Bièvre.
- 2 Prendre à gauche le chemin qui longe la rivière et le suivre sur 600 m.
- 3 Au pont de pierre, prendre à gauche dans Igny, la rue du Moulin. Traverser la voie ferrée, continuer tout droit et prendre la première rue à droite (rue du Bas-Igny). Après 150 m, prendre à gauche entre deux jardins, la sente de la Borne. Elle débouche dans la rue G. Péri, que l'on prend à gauche sur 50 m, prendre la première rue à droite (rue des Brûlés) et la remonter.
- 4 Prendre à droite le passage souterrain et remonter le chemin de la Voie Creuse qui devient un sentier. Monter dans le bois, couper quatre sentiers et une piste cyclable.
- 5 Le chemin quitte le bois pour traverser des champs, et devient une route goudronnée. Au carrefour, prendre la route à gauche sur 250 m jusqu'à rejoindre la rigole (⚠ > il n'y a pas d'accotements). (⚠ > Attention - du mois d'octobre au mois d'avril, le cheminement à partir du point 5 risque d'être impraticable. Juste avant la piste cyclable, suivre alors un sentier surelevé sur la gauche jusqu'à rejoindre la Rigole de Favreuse que l'on longe sur un sentier à droite sur 2 km environ (balisage jaune-rouge), jusqu'à retrouver l'itinéraire au point 6)
- 6 Après avoir traversé la rigole à l'entrée de Vauhallan, prendre à droite le chemin du Bois-Maréchal. Rejoindre une route que l'on prend à gauche sur 150 m (⚠ > il n'y a pas d'accotements).
- 7 A l'entrée du village de Saclay, juste après le pont sur la rigole, prendre à gauche le long de celle-ci sur 2,5 km. Couper deux routes, traverser la rigole sur un pont en bois et descendre le chemin en face jusqu'au fond du vallon.  
> au point 8, il est possible de faire un circuit de 12,5 km en suivant le GR®655 (Chemin de St J. de Compostelle) balisé en blanc/rouge. Prendre, à gauche puis à droite, passer devant l'Abbaye St-Louis-du-Temple et descendre la rue jusqu'au lavoir.
- 8 Prendre le chemin à droite pour remonter sur le plateau. Suivre la route, à gauche sur 50 m et la quitter pour un chemin de terre à droite. Juste après le premier coude du chemin à droite, prendre à gauche dans le bois un sentier en descente. A la sortie du bois, prendre le chemin à gauche sur 50 m, puis encore à gauche un sentier qui monte et longe des jardins jusqu'à une petite route que l'on traverse. Descendre jusqu'à une rue que l'on prend à gauche sur 50 m, puis suivre l'allée à droite à la hauteur du passage piétons. Contourner le bassin par sa droite et le quitter à droite avant un pont. Passer un pont en bois puis prendre à droite entre les maisons. Continuer tout droit par la rue de la Grande-Fontaine.
- 9 Prendre à droite à travers le parking, contourner l'église par sa droite et 150 m plus loin, prendre à gauche une sente en pente raide qui rejoint une rigole. Prendre, à droite le long de celle-ci sur 450 m. Quitter la rigole à droite, avant de la traverser. Descendre par un sentier jusqu'à la rue de l'Or-Mété que l'on prend à gauche, au rond-point, prendre encore à gauche. Passer sous une route et descendre tout droit jusqu'à l'église. Prendre à droite après celle-ci, puis continuer par la première rue à gauche jusqu'à la gare.